

Assuré(e)

N° AVS

Nom et Prénom

Date de naissance

Adresse

Pays

Employeur actuel

Etat civil ☐ Célibataire ☐ Séparé(e) ☐ Divorcé(e) ☐ Partenariat enregistré
☐ Marié(e) ☐ En instance de divorce ☐ Veuf(ve)

Veillez cocher ce qui convient

	OUI	NON
Je suis uniquement couvert(e) pour la prévoyance professionnelle auprès de prevotel . <i>Si non, joindre le (les) certificat(s) d'assurance de votre (vos) autre(s) institution(s) de prévoyance</i>	☐	☐
Les prestations de sortie de mes anciennes institutions de prévoyance en Suisse, y compris compte bloqué ou police de libre passage, ont été intégralement transférées auprès de prevotel . <i>Joindre la (les) dernière(s) attestation(s) d'assurance</i>	☐	☐
Je suis affilié(e) dans le cadre du pilier 3a. Si oui, depuis le Actuellement, le capital accumulé se monte à CHF <i>Joindre l'attestation de la compagnie d'assurance ou de l'établissement bancaire</i>	☐	☐
Je suis arrivé(e) de l'étranger dans les 5 dernières années sans avoir été affilié(e) auparavant à une institution de prévoyance professionnelle en Suisse, mes rachats annuels ne peuvent donc pas dépasser 20 % de mon salaire assuré. Je suis entré(e) en Suisse le	☐	☐
Je suis arrivé(e) de l'étranger dans les 5 dernières années et j'ai déjà été affilié(e) auparavant à une institution de prévoyance professionnelle en Suisse. <i>Joindre l'attestation d'assurance et/ou le décompte de sortie</i>	☐	☐
Je suis actuellement en incapacité de travail.	☐	☐
J'ai bénéficié de versements anticipés dans le cadre de l'accession à la propriété du logement. Si oui, je les ai remboursés intégralement. Le remboursement du versement anticipé n'est réglementairement plus possible, car je me trouve moins de années avant la date de la retraite que j'ai retenue.	☐ ☐	☐ ☐

Les montants rachetés ne peuvent être versés sous forme de capital pendant un délai de trois ans (art. 79b al. 3 LPP).

Je confirme avoir rempli le questionnaire avec exactitude.

Lieu et date

Signature

.....

.....